

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00098

Numéro SIREN : 317 802 692

Nom ou dénomination : PFEFFER PROTHESE DENTAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029584

Désignation de l'entreprise : PFEFFER PROTHESE DENTAIRE

Durée de l'exercice exprimée en mois : 12

Adresse de l'entreprise : 7 route du Perollier

69573 DARDILLY CEDEX

Numéro SIRET* 3 1 7 8 0 2 6 9 2 0 0 0 2 8

EXEMPLAIRE
DURÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT*
POUR GREFFE

				Exercice N/clos le. 13 11 2020		N-1 13 11 2019					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		Copie certifiée et conforme					
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 635	AG	36 935					1 700	4 317
	Fonds commercial (I)	AH	90 245	AI						90 245	90 245
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 106 375	AS	1 027 447	78 928	93 801				
	Autres immobilisations corporelles	AT	746 482	AU	687 046	59 436	37 415				
Immobilisations en cours	AV		AW								
Avances et acomptes	AX		AY								
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV							
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD	1 953	BE		1 953	1 953				
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH	1 863	BI		1 863	1 863				
	TOTAL (II)	BJ	1 985 553	BK	1 751 429	234 125	229 594				
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	82 888	BM		82 888	95 563			
		En cours de production de biens	BN	46 500	BO		46 500	29 072			
		En cours de production de services	BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS							
Marchandises		BT		BU							
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW							
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	385 519	BY		385 519	457 102				
	Autres créances (3)	BZ	440 215	CA		440 215	80 897				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
DIVERS	Disponibilités	CF	104 591	CG		104 591	41 094				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			(1 025)				
	TOTAL (III)	CJ	1 059 714	CK		1 059 714	702 703				
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW								
Primes de remboursement des obligations (V)		CM									
Ecart de conversion actif* (VI)		CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 045 267	1A	1 751 429	1 293 838	932 297				
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes *		CP	1 863	(3) Part à plus d'un an :		CR			
Classe de réserve de propriété *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise : PEEFFER PROTHESE DENTAIRE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD	2 537 713	FE		FF	2 537 713	3 192 344	
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 537 713	FK		FL	2 537 713	3 192 344	
	Production stockée*					FM	17 428	(14 201)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	50 263	1 659	
	Autres produits (1) (11)					FQ	52	1 033	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 605 456	3 180 836
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	450 181	549 430
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	62 131	(42 560)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	557 309	578 904
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	134 949	187 944
	Salaires et traitements*						FY	927 752	1 188 976
	Charges sociales (10)						FZ	367 552	445 471
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	39 870	36 450
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1 468	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 541 212	2 949 356
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	64 243	231 479
opérations en trésorerie	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 585	797
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 585	797	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	21	139
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	21	139
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 564	658	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	67 807	232 138	

Désignation de l'entreprise : PFEFFER PROTHESE DENTAIRE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 329	693
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 329	693
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 188	968
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	957	33 810
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 145	34 778
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(39 815)	(34 085)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 285	28 008
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 610 370	3 182 326
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 588 663	3 012 281
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	21 707	170 045
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	16 449	19 833
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 585	797
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	807	1 659
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives A8	dont cotisations Madelin A7		
	aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR DETTE D'EXPLOITATION				1 329
CHARGE EXCEPTIONNELLE SUR CREANCE D'EXPLOITATION		11 144		
DOTATION PROVISION POUR LITIGE EXCEPTIONNEL		30 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluations des produits et en cours	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 293 838.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 537 713.31 Euros et dégageant un bénéfice de 21 706.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	128 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 092 733		13 643
Installations générales agencements aménagements divers	612 889		28 581
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 835		2 176
TOTAL	1 808 456		44 400
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	1 953		
TOTAL	1 863		
TOTAL	3 816		
TOTAL GENERAL	1 941 152		44 400

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			128 880	128 880
TOTAL			128 880	128 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	1 106 375	1 106 375
Installations générales agencements aménagements divers		-0	641 470	641 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		-1	105 012	105 012
TOTAL		-1	1 852 857	1 852 857
Autres titres immobilisés			1 953	1 953
Prêts, autres immobilisations financières			1 863	1 863
TOTAL			3 816	3 816
TOTAL GENERAL		-1	1 985 553	1 985 553

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	34 318	2 617		36 935
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	998 932	28 516		1 027 447
Emballages récupérables et divers	678 309	8 737		687 046
TOTAL	1 677 241	37 253		1 714 494
TOTAL GENERAL	1 711 559	39 870		1 751 429

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 617				
TOTAL	2 617				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 516				
Emballages récupérables et divers	8 737				
TOTAL	37 253				
TOTAL GENERAL	39 870				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	20 000	30 000			50 000
TOTAL	20 000	30 000			50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	49 456		49 456		
TOTAL	49 456		49 456		
TOTAL GENERAL	69 456	30 000	49 456		50 000
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		30 000	49 456		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 863	1 863	
Autres créances clients	385 519	385 519	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 033	2 033	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 928	1 928	
Divers état et autres collectivités publiques	1 536	1 536	
Groupe et associés	426 838	426 838	
Débiteurs divers	7 881	7 881	
TOTAL	827 598	827 598	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 299	3 299		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	385 000		385 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	125 616	125 616		
Personnel et comptes rattachés	105 074	105 074		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 813	222 813		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 700	2 700		
Autres impôts taxes et assimilés	18 764	18 764		
Groupe et associés	6 285	6 285		
Autres dettes	174	174		
TOTAL	869 724	484 724	385 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	385 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 123			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	2 500			2 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	75 000		15 245	90 245	
Total	75 000		15 245	90 245	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par l'entité, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée et ces fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

La société applique la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé. Le cas échéant, les fonds commerciaux font l'objet d'une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces logiciels sont amortis linéairement sur un an.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 569
Total	3 569

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	164 318
Total	172 718

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	21	3 585
Dont entreprises liées		3 585

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	171 464
Total (1)	171 464

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans, à l'âge de départ à la retraite. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- paramètres propres à chacun des salariés (âge à la cloture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifique à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 0.68%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CORUS DENTAL FRANCE	SAS	3 037 604	PARIS

CORUS DENTAL FRANCE intègre fiscalement PFEFFER PROTHESE DENTAIRE depuis le 1er janvier 2017

PFEFFER PROTHESE DENTAIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 Route du Pérolier
Parc d'affaires "LE PAISY", 69570 DARDILLY
317 802 692 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 21 706,98 euros augmenté du report à nouveau antérieur, s'élevant à 178 179,37 euros, soit la somme de 199 886,35 euros, en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 319 114,38 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	REVENUS DISTRIBUES	ELIGIBLES ABATTEMENT art. 158-3-2 CGI	NON ELIGIBLES ABATTEMENT art. 158-3-2 CGI
31.12.2019*	175 000	-	175 000
31.12.2018	-	-	-
31.12.2017	-	-	-

*Distribution exceptionnelle par décision du 30 décembre 2019

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Le Président



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société **PFEFFER PROTHESE DENTAIRE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PFEFFER PROTHESE DENTAIRE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

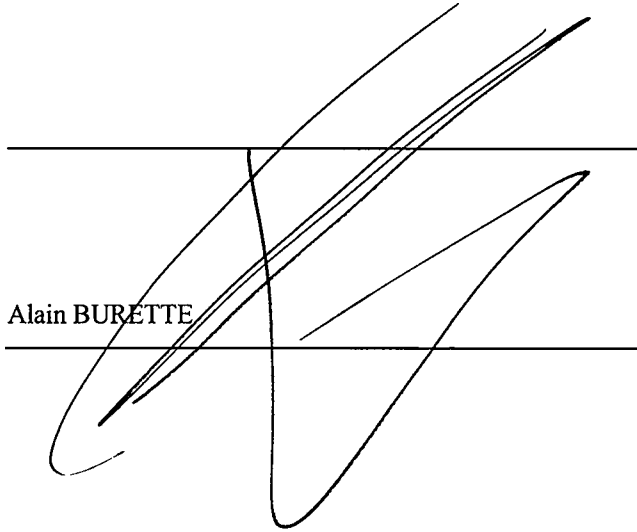
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE

Alain BURETTE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	38 635	36 935	1 700	4 317	-2 617	-60.62
	Fonds commercial (1)	90 245		90 245	90 245		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 106 375	1 027 447	78 928	93 801	-14 873	-15.86
	Autres immobilisations corporelles	746 482	687 046	59 436	37 415	22 021	58.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 953		1 953	1 953		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 863		1 863	1 863		
	Total II	1 985 553	1 751 429	234 125	229 594	4 531	1.97
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	82 888		82 888	95 563	-12 675	-13.26
	En-cours de production de biens	46 500		46 500	29 072	17 428	59.95
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	385 519		385 519	457 102	-71 582	-15.66
	Autres créances	440 215		440 215	80 897	359 318	444.17
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	104 591		104 591	41 094	63 497	154.52
	Charges constatées d'avance (3)				-1 025	1 025	100.00
	Total III	1 059 714		1 059 714	702 703	357 011	50.81
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 045 267	1 751 429	1 293 838	932 297	361 542	38.78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 863

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	119 228	124 183	-4 955	-3.99
	Report à nouveau	178 179	178 179		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 707	170 045	-148 338	-87.23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	374 114	527 407	-153 293	-29.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 000	20 000	30 000	150.00
	Provisions pour charges				
	Total III	50 000	20 000	30 000	150.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	388 299	6 124	382 175	NS
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6 285	28 008	-21 723	-77.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 616	90 268	35 348	39.16
	Dettes fiscales et sociales	349 351	260 472	88 879	34.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	174	18	156	865.11
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	869 724	384 889	484 835	125.97
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 293 838	932 297	361 542	38.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

484 724 385 914

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	2 537 713		2 537 713	3 192 344	-654 631	-20.51
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	2 537 713		2 537 713	3 192 344	-654 631	-20.51
Production stockée			17 428	-14 201	31 629	222.72
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			50 263	1 659	48 604	NS
Autres produits			52	1 033	-982	-95.00
Total des Produits d'exploitation (I)			2 605 456	3 180 836	-575 380	-18.09
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			450 181	549 430	-99 249	-18.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			62 131	-42 560	104 692	245.98
Autres achats et charges externes *			557 309	578 904	-21 595	-3.73
Impôts, taxes et versements assimilés			134 949	187 944	-52 995	-28.20
Salaires et traitements			927 752	1 188 976	-261 224	-21.97
Charges sociales			367 552	445 471	-77 919	-17.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 870	36 450	3 420	9.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 736	-4 736	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 468	6	1 462	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 541 212	2 949 356	-408 144	-13.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			64 243	231 479	-167 236	-72.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 585		797		2 788	349.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 585		797		2 788	349.75
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	21		139		-118	-84.71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	21		139		-118	-84.71
2. Résultat financier (V-VI)	3 564		658		2 905	441.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	67 807		232 138		-164 331	-70.79
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 329		693		636	91.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 329		693		636	91.73
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 188		968		9 220	952.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	957		33 810		-32 853	-97.17
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 000				30 000	
Total VIII	41 145		34 778		6 367	18.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-39 815		-34 085		-5 730	-16.81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	6 285		28 008		-21 723	-77.56
Total des produits (I+III+V+VII)	2 610 370		3 182 326		-571 956	-17.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 588 663		3 012 281		-423 618	-14.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 707		170 045		-148 338	-87.23

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16 449 19 833

3 585 797

SAS SYGNATURES

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluations des produits et en cours	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 293 838.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 537 713.31 Euros et dégageant un bénéfice de 21 706.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'émergence de la COVID19 et l'ensemble des décisions gouvernementales prises à compter du 16/03/2020 telles que les périodes de confinement national, ont impacté l'organisation de la société. Cependant cela n'a pas eu un impact significatif majeur sur les états financiers clos au 31/12/2020.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 092 733		13 643
Installations générales agencements aménagements divers	612 889		28 581
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 835		2 176
TOTAL	1 808 456		44 400
Autres titres immobilisés	1 953		
Prêts, autres immobilisations financières	1 863		
TOTAL	3 816		
TOTAL GENERAL	1 941 152		44 400

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			128 880	128 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	1 106 375	1 106 375
Installations générales agencements aménagements divers		-0	641 470	641 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		-1	105 012	105 012
TOTAL		-1	1 852 857	1 852 857
Autres titres immobilisés			1 953	1 953
Prêts, autres immobilisations financières			1 863	1 863
TOTAL			3 816	3 816
TOTAL GENERAL		-1	1 985 553	1 985 553

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	34 318	2 617		36 935
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	998 932	28 516		1 027 447
Emballages récupérables et divers	678 309	8 737		687 046
TOTAL	1 677 241	37 253		1 714 494
TOTAL GENERAL	1 711 559	39 870		1 751 429

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 617				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 516				
Emballages récupérables et divers	8 737				
TOTAL	37 253				
TOTAL GENERAL	39 870				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	20 000	30 000			50 000
TOTAL	20 000	30 000			50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	49 456		49 456		
TOTAL	49 456		49 456		
TOTAL GENERAL	69 456	30 000	49 456		50 000
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		30 000	49 456		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 863	1 863	
Autres créances clients	385 519	385 519	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 033	2 033	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 928	1 928	
Divers état et autres collectivités publiques	1 536	1 536	
Groupe et associés	426 838	426 838	
Débiteurs divers	7 881	7 881	
TOTAL	827 598	827 598	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 299	3 299		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	385 000		385 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	125 616	125 616		
Personnel et comptes rattachés	105 074	105 074		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 813	222 813		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 700	2 700		
Autres impôts taxes et assimilés	18 764	18 764		
Groupe et associés	6 285	6 285		
Autres dettes	174	174		
TOTAL	869 724	484 724	385 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	385 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 123			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	2 500			2 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	75 000		15 245	90 245	
Total	75 000		15 245	90 245	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par l'entité, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée et ces fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

La société applique la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé. Le cas échéant, les fonds commerciaux font l'objet d'une dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces logiciels sont amortis linéairement sur un an.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 569
Total	3 569

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Dettes fiscales et sociales	164 318
Total	172 718

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	21	3 585
Dont entreprises liées		3 585

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	171 464
Total (1)	171 464

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans, à légal de départ à la retraite. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- paramètres propres à chacun des salariés (âge à la cloture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifique à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 0.68%

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CORUS DENTAL FRANCE	SAS	3 037 604	PARIS

CORUS DENTAL FRANCE intègre fiscalement PFEFFER PROTHESE DENTAIRE depuis le 1er janvier 2017